

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT ANNUEL POUR L'APPLICATION DE PESTICIDES

(Règlement nº 1192 sur l'utilisation des pesticides)

Renseignements sur l'entreprise			
Nom de l'entreprise :			
Adresse de l'entreprise :			
	le : Code postal :		
Téléphone :			
Activités de l'entreprise :			
☐ Aménagement paysager	☐ Gestion de pelous	e 🗖	Gestion parasitaire
☐ Arboriculture	☐ Terrain de golf		Autre :
Questions - Entrepreneurs			
Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les dispositions sur la vitesse maximale de vent et des conditions météorologiques lors des traitements extérieurs ?			
Quels moyens utilisez-vous pour prévenir la dérive chez les voisins et sur les installations sensibles (ex. : potagers, équipements de jeux fixes) ?			
Questions - Terrains de golf Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les dispositions sur la vitesse maximale de vent et des conditions			
météorologiques lors des traitements extérieurs ?			
Quels moyens utiliserez-vous pour respecter les bandes de protection minimales applicables aux terrains de golf ?			
Déclaration			
En présentant cette demande, vous convenez avoir lu et compris le <i>règlement n° 1192 sur l'utilisation des pesticides</i> en vigueur sur le territoire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et vous vous engagez à la respecter et à transmettre les informations requises par ce règlement.			
Seuls le propriétaire ou un représentant autorisé de l'entreprise peuvent signer la présente déclaration.			
(Nom en lettres moulées)			(Signature)
Le(Jour/mois/année)		<u> </u>	(Villa)
(Jour/mois/annee)			(Ville)

Documents obligatoires à joindre (copies lisibles et valides) ☐ Preuve indiquant que votre entreprise détient une assurance responsabilité civile de 5 000 000 \$ couvrant les travaux d'application de pesticides. ☐ Permis d'utilisation de pesticides détenu par votre entreprise, émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu du règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides. ☐ Certificat de compétence détenu par chacun des utilisateurs de pesticides de votre entreprise, émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu du règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides. ☐ Votre plus récent Plan de réduction des pesticides triennal approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (Terrains de golf seulement) ☐ Certificat d'immatriculation de tous les véhicules routiers qui circuleront sur le territoire. (Entrepreneurs seulement) ☐ Joindre un chèque ou faire un virement Interac à l'ordre de la Ville de Saint-Basile-le-Grand de cent dollars Faites parvenir votre formulaire complété accompagné des documents obligatoires Par la poste : Service de l'urbanisme et de l'environnement Ville de Saint-Basile-le-Grand 204, rue Principale Saint-Basile-le-Grand QC J3N 1M1 Par courriel: urbanisme@villesblg.ca SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT □ AUTORISÉ ☐ REFUSÉ Numéro d'enregistrement : Commentaire:

Date

Vérifié par :